



Commission fédérale pour la prévention du tabagisme CFPT Rapport annuel 2018

Généralités

Créée en 1998, la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) est un organe consultatif du Conseil fédéral. Nommée par ce dernier, elle est composée d'experts de différents milieux qui s'engagent en la matière et sont indépendants de l'industrie du tabac.

Pour l'année sous revue, la CFPT comptait 15 membres, répartis comme suit : six femmes (40 %) et 9 hommes (60 %). Les trois langues nationales y étaient représentées (73 % pour l'allemand, 20 % pour le français, 7 % pour l'italien). La commission s'est réunie lors de trois séances plénières d'une demi-journée et au cours d'une retraite d'un jour. Différents membres de la commission ont élaboré des documents de référence ainsi que des prises de position et ont participé aux groupes de travail de la commission. Les dossiers suivants ont marqué l'année :

Loi sur les produits du tabac

Comme l'année précédente, la CFPT a suivi l'évolution du projet de loi sur les produits du tabac (LPTab). Fin 2016, la CFPT avait pris connaissance avec regret du renvoi du projet au Conseil fédéral. Parmi les demandes du Parlement en vue du remaniement du texte, des éléments de prévention majeurs ont été supprimés (p. ex., restrictions générales de la publicité, de la promotion et du parrainage des produits du tabac).

À l'automne 2018, la CFPT a pris position sur le message relatif au projet de loi remanié dans le cadre de la consultation des offices. Une fois de plus, elle a avec regret constaté que ce projet de loi ne permettra pas à la Suisse de ratifier la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC). La Confédération helvétique est le seul pays européen (avec Andorre et Monaco) à ne pas avoir ratifié cette convention. Il est également regrettable que le texte remanié ne s'inspire pas suffisamment de la directive de l'UE relative aux produits du tabac.

En outre, en 2018, la CFPT s'est informée sur les nouveaux produits, l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » et les recherches menées par le CIPRET Vaud sur les stratégies d'influence de l'industrie du tabac. Elle s'est ensuite intéressée aux conséquences du deuxième projet de LPTab sur la protection de la santé publique.

Mise en œuvre des stratégies nationales Addictions et MNT

En 2018, la « Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT) » et la « Stratégie nationale Addictions 2017-2024 » ont été mises en œuvre sous le thème prioritaire « Égalité des chances en matière de santé ». En janvier, la CFPT a participé à la conférence nationale des parties prenantes de la stratégie MNT, puis, en septembre, à la conférence nationale des parties prenantes de la stratégie nationale Addictions. Lors de ces événements, la commission s'est informée de l'état de la mise en œuvre de ces deux stratégies.

De plus, la présidente de la CFPT a participé au comité des partenaires de la stratégie nationale Addictions. Le vice-président de la CFPT et un autre membre ont pris part au groupe d'accompagnement sur la réduction des risques de l'OFSP (voir le paragraphe ci-après).

Organe de coordination des commissions fédérales CFPT, CFAL, CFLA

Conformément à la décision du Conseil fédéral, l'organe de coordination des commissions fédérales pour la prévention du tabagisme (CFPT), pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL) et pour les questions liées aux addictions (CFLA) a été poursuivi. Les représentants des trois commissions se sont rencontrés pour une séance au printemps sous la direction de l'OFSP. Les échanges ont porté, entre autres, sur la réduction des risques, un sujet qui leur est commun et dont les commissions traiteront également en 2019. La séance prévue à l'automne a été repoussée à début 2019.

Dans le cadre du réexamen des commissions extraparlimentaires, le Conseil fédéral a décidé en décembre de fusionner la CFAL, la CFLA et la CFPT en une seule commission. Cela sera effective pour la prochaine législature dès janvier 2020. [Lien](#) vers le communiqué de presse.

Prise de position relative à la réduction des risques dans le domaine des dépendances

Au cours de l'année, le vice-président et un membre de la CFPT ont participé au groupe d'accompagnement de l'OFSP sur le thème de la réduction des risques. La commission a élaboré une position sur la réduction des risques dans le domaine du tabac, que ses deux représentants ont rapportée au groupe d'accompagnement.

Prise de position relative à la protection contre le tabagisme passif

En 2018, la CFPT a travaillé sur le thème de la « Protection contre le tabagisme passif ». Elle s'est informée sur la situation actuelle, puis a rédigé une prise de position. [Lien](#) vers le document (cf. rubrique « Protection contre le tabagisme passif »).

Echange avec des acteurs des domaines des dépendances et des MNT

Lors de ses séances, la CFPT a échangé avec la Coordination politique des addictions et avec une représentation de la co-présidence du groupe extraparlimentaire NCD. Il est prévu de poursuivre ce type d'échanges en 2019.

Prise de position relative aux documents de base du Fonds de prévention du tabagisme

Au cours de l'année, la présidente de la CFPT a pris position sur les documents de travail en tant que membre de groupe de pilotage « jeunes et enfants » du Fonds de prévention du tabagisme. Elle a également réalisé un entretien visant à élaborer un concept de communication pour le programme du FPT pour l'enfance et la jeunesse.

Perspectives

La CFPT continue à suivre l'évolution des dossiers précités et soutient le Conseil fédéral ainsi que l'OFSP dans le cadre de sa fonction consultative. Conjointement avec d'autres partenaires, la CFPT s'engage en faveur du développement et de la mise en œuvre des mesures dans le domaine de la prévention du tabagisme. Dans l'intérêt de la santé publique, elle continue à assurer ainsi en 2019 sa fonction consultative lors de la mise en œuvre des stratégies nationales Addictions et MNT. En plus, elle continue à s'investir pour la prévention du tabagisme au sein de l'organe de coordination des commissions fédérales CFPT, CFAL et CFLA.

Membres de la commission jusqu'à la fin de la législature (2019) :

- **Lucrezia Meier-Schatz, D^r, présidente de la CFPT**
- Beutler Thomas, Association suisse pour la prévention du tabagisme
- Conrad Judith, Swiss Olympic, Ittigen près de Berne
- Fäh David, Pr D^r, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
- Intartaglia Julien, Pr, Haute Ecole de Gestion Arc Neuchâtel
- Knocks Stefanie, D^r, Fachverband Sucht
- Lee Chung-Yol, D^r, médecin cantonal du canton de Fribourg, vice-président de la CFPT
- Löffel Ruedi, Service pour la prévention des dépendances, Croix-Bleue Berne - Soleure - Fribourg
- Maurer Jürgen, Pr, Institut d'économie et management de santé, Université de Lausanne
- Pasche Myriam, Promotion Santé Vaud
- Rössli Martin, Pr, division Environnement et santé, Institut tropical et de santé publique suisse
- Schulz Peter, Pr, Institut de la communication et de la santé, Università della Svizzera italiana
- Schuurmans Macé, PD D^r, médecin-chef pneumologie, Hôpital cantonal Winterthur
- Strozzi Elena, secteur Politique, promotion de la santé et communication, Ligue pulmonaire suisse
- Zybach Ursula, Santé publique suisse